We Live in Challenging Times

The Ontario Round Table on Environment and Economy

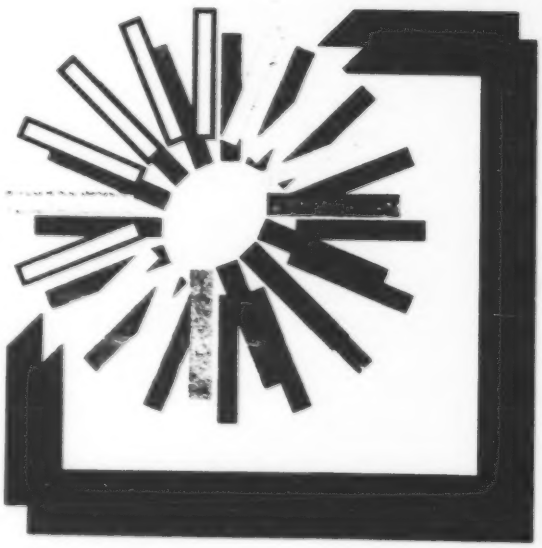

91-00934/

THE ONTARIO ROUND TABLE ON ENVIRONMENT AND ECONOMY

There is growing worldwide concern about the environment. What sort of legacy will we be leaving for future generations? Will it be a legacy of polluted air and water and depleted resources? Or can we shape the future with actions and decisions that will lead to the proper long-term management of resources and the protection of the environment?

Over the past decade, we have become increasingly aware that our economy and our environment are inextricably linked. It is clear that decisions about the economy and the environment can no longer be made in isolation from each other. A healthy environment and a healthy economy are interdependent.

As a society, we must adopt a bold, new course of action. We must be able to enhance our economic prosperity and competitiveness and at the same time, protect the natural environment. That is the challenge. We must begin to think, act and make decisions in new ways or we will be leaving future generations an impoverished legacy of depleted resources and a polluted world.

THE ROUND TABLE MISSION

To provide leadership and direction in meeting the challenge, the Ontario government established the Round Table on Environment and Economy. It is comprised of 21 leaders from environmental organizations, industry, labour, agriculture, aboriginal groups, academia and government.

The Round Table is now bringing the challenge to the people of the province - to work together to create a long-term strategy and act in new ways that will support both a vigorous economy and a healthy environment.

The Round Table will do this by encouraging public discussion and debate, by building commitment among all Ontarians to action on the challenge.

The Round Table has issued a call for action by publishing its "Challenge Paper". It is a first, important step in the preparation of a provincial strategy for sustainable development. It explores the environmental and economic issues which must be addressed and presents six principles which will be used to guide and implement sustainable development. It outlines directions for change, examples of what individuals and organizations are already doing, and suggested milestones or targets to evaluate future progress.

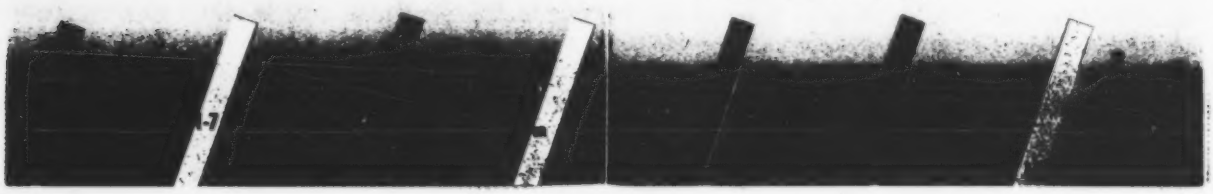

THE IMMEDIATE CHALLENGE

We need to bring environmental considerations more into the mainstream of economic decision-making - into the centre of the plans that we make for the future of this province. As well, we must take advantage of the opportunities that arise when we address environmental concerns.

Many of the problems that we face today, such as acid rain and water pollution are the result of past decisions that did not consider the natural environment. These decisions effectively "borrowed" from the environment, and many of the debts are now coming due in the form of expensive clean-up operations and other remedial actions. The way we live in the future cannot be the way we have lived in the past.

We must not forget that we are embarking on a long-term process of change and transition. Our ultimate goal is a sustainable future - where both our standard of living and our quality of life are enhanced; where there can be economic progress and prosperity as well as a healthy environment.

A ROAD MAP

The Ontario Round Table has established six guiding principles to meet the challenges that sustainable development presents:

1. Anticipation and Prevention of Potential Environmental Degradation

The response of the past - "react and cure" - has proven to be economically, socially and environmentally expensive. We have had to fix problems after they occur through pollution control and regulation. We need to shift to a philosophy which "anticipates and prevents" environmental degradation at the planning stages of our development projects and when we make consumption decisions. We need to prevent pollution before it happens.

2. Full Cost Accounting

Our natural assets - air, water, land, soils, forests, wilderness and wildlife - are the underlying base of all our economic activity. To prevent over-use and exploitation, all prices ideally should reflect full environmental and resource costs. For example, health costs and crop damage resulting from pollutants like acid rain would be included in the price of products whose manufacturing process contributes to acid rain. Applying this principle in all [illegible] will provide economic incentives for

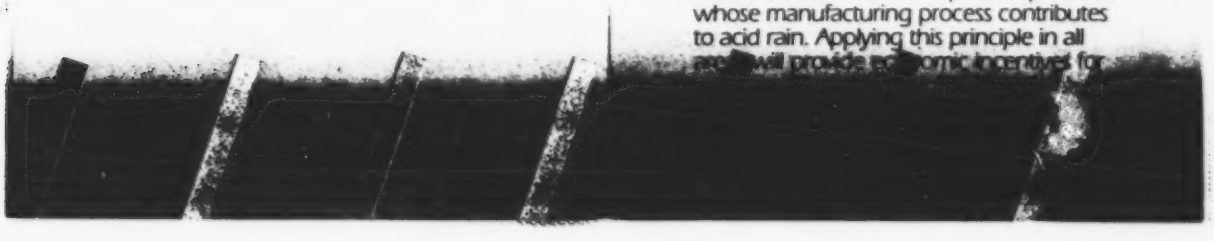

3. Informed Decision-Making (Environment-Economy Integration)

Sustainable development requires the integration of environmental and economic considerations in decision-making. Consideration must be given to both the short and long-term consequences of these decisions. In addition, the decisions must be based on sound information. And those who make economic decisions must be responsible for the environmental consequences of those decisions.

4. Living Off the Interest (Doing Better With Less)

This principle treats our limited natural resources as part of the province's capital wealth. Such "natural capital" must be replaced as it is depleted, or else be reused or recycled. If not, we will bankrupt ourselves just as if we had spent all our financial resources. New mechanisms to keep the province's accounts and to manage ecological capital will be required.

5. Quality Over Quantity

Creating a sustainable society will require changes in lifestyles, attitudes, expectations, behaviours and values. An increasing focus on quality of economic development will result in smarter production and consumption patterns - such as improved product durability and energy efficiency in the production and marketing of goods and services.

6. Respect for Nature and the Rights of Future Generations

Our economy depends not only on the continued flow of resources, but also on the protection and enhancement of ecosystems and habitats. The decision-making process must consider not only today's needs, but the needs of future generations by ensuring that a long enough horizon is used in the evaluation process.

To demonstrate how these principles can guide the implementation of sustainable development, directions for change and suggested milestones and targets have been described in the "Challenge Paper" in six topic areas selected by the Round Table — water, forest communities, food and agriculture, waste, the atmosphere, and cities and towns. The six topic areas serve as useful illustrations of actions that need to be taken.

THE NEXT STEPS

Using these six guiding principles, suggested directions and milestones, the Round Table will undertake a program of consultation to begin the process of enhancing our environment and economy.

In the Fall of 1990, the Round Table will be visiting communities across the province. It will be providing information on the principles for sustainable development, directions for change and suggested milestones.

At the same time, six sectoral task forces will be established to initiate immediate action and prepare documentation for the long-term strategy. The sectors are: Agriculture and Food, Forestry, Energy and Minerals, Manufacturing, Commerce and Urban Development, and Transportation. The Round Table will then integrate the work of the sectoral task forces into an overall strategy for sustainable development.

To complement the process, the Round Table has recommended two areas of immediate action to support the long-term strategy and the preparation of action plans:

- All Ontario organizations that have not already done so should adopt "Codes of Practice" for sustainable development and

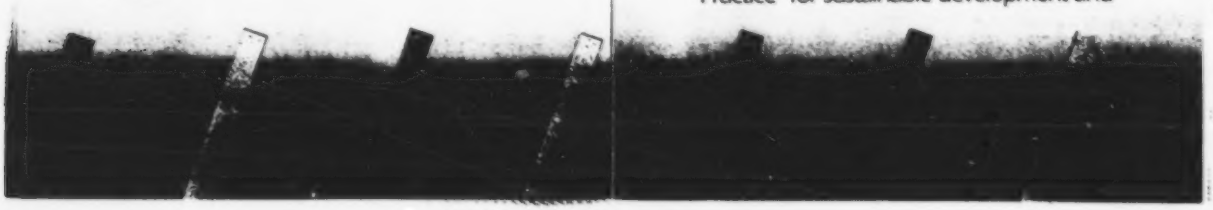

conduct a review of their policies, products, processes, procurement practices and other activities based on the six principles by early 1991.

- Universities, research institutes, governments and industry associations should develop more and better indicators of progress - targets and milestones - to monitor progress toward sustainable development. The establishment of a new "State of the Environment" reporting system for Ontario to complement our existing economic indicators could be an important tool to evaluate the effectiveness of the strategy.

WHAT YOU CAN DO

Ontario is in a good position to respond to the challenge. Our economy has been healthy, and our actions on the environment have been increasingly positive and proactive. We believe we have the technology, decision-making capability and resources to effectively implement sustainable development.

The Round Table is encouraged by the prospects for the future and is excited about the possibilities that sustainable development holds for the province. We invite all Ontarians to become active participants in creating a future in which the environment and the economy support each other.

WHAT CAN YOU DO TODAY?

- Get a copy of the Challenge Paper, review it, and consider how you or your organization can implement the six sustainable development principles.

- Get involved in the public consultation process. We need to have your views and we need submissions on subject areas. Let us know what you think.

- See if your organization has a "Code of Practice" that supports sustainable development. If not, encourage it to adopt one.

- Ask someone from the Round Table to come and talk to your organization.

- Pass this brochure on to others. Get them involved. It is through individual actions that we are going to achieve our goal.

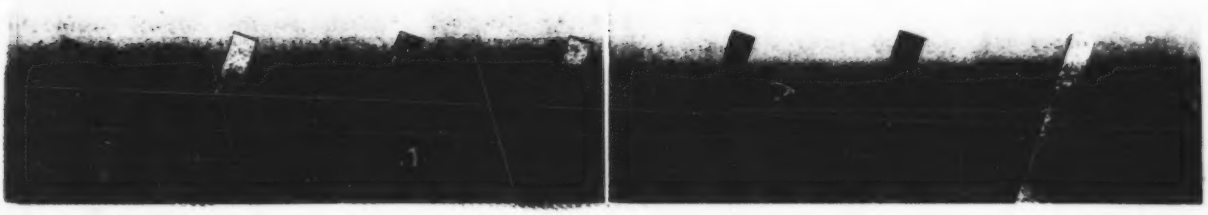

The Round Table would like to receive your comments. If you have any questions or would like further information, give us a call at (416) 327-2161.
(long distance–call collect)

or write us at:

Ontario Round Table on Environment and Economy
790 Bay Street, Suite 1003
Toronto, Ontario M7A 1Y7

Ontario Round
Table on
Environment
and Economy

Table ronde
de l'Ontario sur
l'environnement
et l'économie

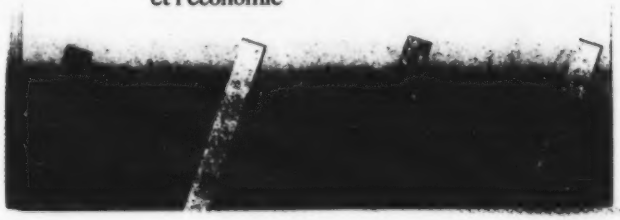

La génération des défis

Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie

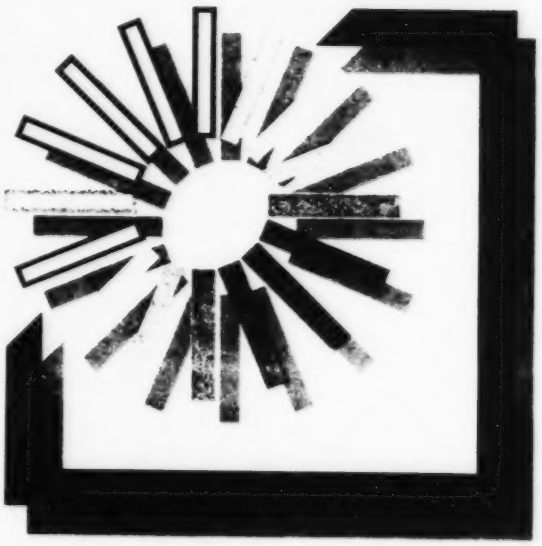

En tant que société, il nous faut adopter un nouveau plan d'action. Il nous faut être en mesure d'accroître notre prospérité économique et notre compétitivité tout en protégeant notre environnement naturel. Voilà le défi à relever. Il faut commencer à penser, à agir et à prendre des décisions différemment, sans quoi nous laisserons aux générations à venir des ressources réduites et un monde pollué.

LA TABLE RONDE DE L'ONTARIO SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

Partout dans le monde, l'environnement fait l'objet d'un intérêt croissant. Quel héritage laisserons-nous aux générations à venir? Leur lèguerons-nous des eaux et une atmosphère pollués? Des ressources réduites? Pouvons-nous faire en sorte que nos gestes et nos décisions mènent, à long terme, à une meilleure gestion des ressources et à la protection de l'environnement?

Au cours de la dernière décennie, nous avons pris conscience du fait que notre économie et notre environnement sont liés de façon indissociable. Il est clair que nos décisions en ces domaines ne peuvent plus être prises de façon isolée. Un environnement sain et une économie forte vont de pair.

LA MISSION DE LA TABLE RONDE

Le défi que représente le développement durable ne pourra être relevé sans un certain leadership. C'est pourquoi le Gouvernement de l'Ontario a créé la Table ronde sur l'environnement et l'économie. Celle-ci se compose de 21 chefs de file provenant d'organismes environnementaux, de l'industrie, des syndicats, de l'agriculture, de groupes autochtones, du milieu universitaire et d'organismes gouvernementaux.

La Table ronde lance maintenant un défi à la population ontarienne; celui d'oeuvrer, tous ensemble, à l'élaboration d'une stratégie à long terme et d'innover afin de pouvoir profiter à la fois d'une économie forte et d'un environnement sain.

Pour en arriver là, la Table ronde compte encourager la discussion et le débat au sein de la population ontarienne afin que tous s'engagent à agir et à gagner le pari.

La Table ronde a lancé un appel à l'action en publiant "Un défi à relever". Il s'agit là d'une première étape importante dans l'élaboration d'une stratégie provinciale de développement durable. Ce

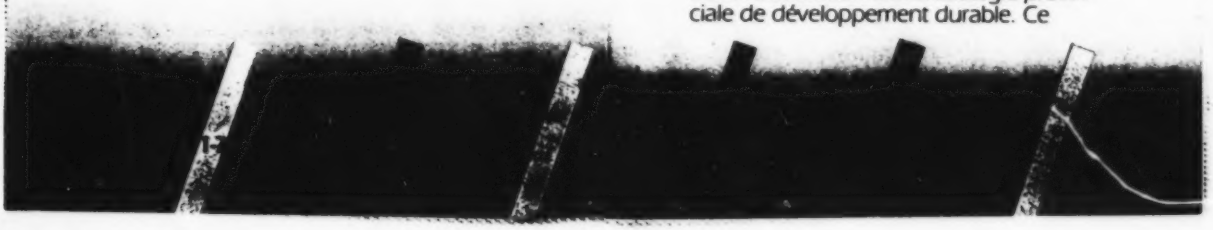

document aborde les questions environnementales et économiques sur lesquelles il est nécessaire de se pencher, et il présente six principes qui pourront nous guider et mener à la mise en oeuvre de ce développement. Il nous propose des directions pour le changement et donne des exemples de ce que divers organismes et individus accomplissent déjà. Il suggère également des jalons ou objectifs afin d'évaluer les progrès futurs.

LE DÉFI D'AUJOURD'HUI

Nous devons faire en sorte que les considérations environnementales fassent désormais partie intégrante du processus décisionnel économique et qu'elles soient au centre des projets d'avenir de notre province. Il faut profiter de toutes les chances qui s'offrent à nous pour améliorer notre environnement.

Plusieurs des problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, tels que les pluies acides et la pollution de l'eau, sont le résultat de décisions passées qui ont été prises sans avoir tenu compte de leur impact sur notre environnement naturel. Nous avons en quelque sorte "emprunté" à l'environnement et il faut maintenant rembourser à coups de mesures correctrices et de nettoyages coûteux. Nous ne pouvons plus nous permettre de vivre comme nous avons vécu par le passé.

Il ne faut pas oublier que nous ne sommes qu'au tout début d'un long processus de changement et de transition. Notre but ultime est un avenir durable où notre niveau de vie et la qualité de celle-ci sont améliorés, où le progrès et la prospérité économiques seront possibles dans un environnement sain.

LA ROUTE À SUIVRE

La Table ronde de l'Ontario a établi six principes directeurs visant à répondre aux exigences du développement durable:

1. Prévision et prévention de la dégradation possible de l'environnement

De par le passé, on croyait qu'il fallait "réagir et guérir". Cette philosophie s'est avérée coûteuse sur les plans économiquement, sociale et environnementale. Nous avons dû nous attaquer trop tard à des problèmes par le biais de contrôles sévères et de lois sur la pollution. Il faut maintenant se tourner vers une philosophie où l'on prévoit et prévient la dégradation de l'environnement, et ce tant à l'étape de la planification des projets de développement que lorsque vient le temps de prendre des décisions portant sur la consommation de nos richesses naturelles. Il faut prévenir la pollution avant qu'elle ne devienne une réalité.

2. Méthode du prix de revient complet

Nos richesses naturelles—l'air, l'eau, les terres, les sols, les forêts et la faune—sont à la base de notre activité économique. Afin

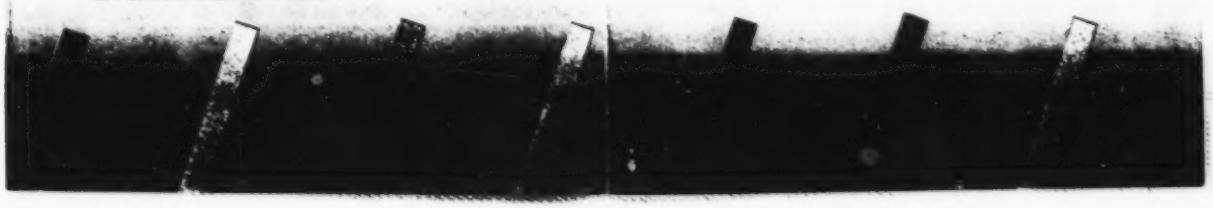

de prévenir un usage abusif et une surexploitation, tous les prix devraient, idéalement, refléter le coût de la ressource même et les coûts environnementaux. Par exemple, le prix des produits devrait prendre en compte les effets nocifs sur la santé et les dommages aux récoltes résultant de polluants comme les pluies acides. L'application de ce principe permettra d'encourager financièrement un usage plus sensé de nos ressources.

3. La prise de décision éclairée (l'intégration de l'économie et de l'environnement)

Le développement durable exige que les considérations environnementales et économiques soient intégrées au processus décisionnel. Ces décisions comportent des conséquences à court et à long terme dont il faut tenir compte. De plus, elles doivent reposer sur une information judicieuse. Les intervenants économiques qui prennent ces décisions doivent être tenus responsables des conséquences de leurs décisions sur l'environnement.

4. Vivre des intérêts (ou comment faire mieux avec moins)

Ce principe veut que nos ressources naturelles les plus limitées fassent partie intégrante de la richesse en capital de la province. Ce "capital naturel" doit être remplacé ou alors être réutilisé ou recyclé. Sinon, nous courons à la ruine, tout comme si nous épuisions toutes nos ressources financières. De nouveaux mécanismes seront nécessaires afin de tenir les comptes de la province et d'administrer son capital écologique.

5. La qualité avant la quantité

Mettre sur pied une société au développement durable nécessitera des changements au chapitre de nos styles de vie, de nos attitudes, de nos attentes, de nos comportements et de nos valeurs. Il nous faut accorder plus d'importance à la qualité de notre développement économique afin d'améliorer nos modèles de production et de consommation. La durabilité des produits et l'efficacité énergétique dans la production et la mise en marché des biens et des services n'en seront qu'accrues.

6. Le respect de la nature et les droits des générations à venir

Notre économie dépend non seulement du flot continu des ressources mais aussi de la protection et de l'amélioration des écosystèmes et des habitats naturels. Le processus décisionnel ne doit pas s'arrêter aux seuls besoins actuels mais tenir compte de ceux des générations à venir en délimitant un horizon assez vaste pour le processus d'évaluation.

Pour démontrer comment ces principes peuvent servir de guides lors de la mise en oeuvre du développement durable, le document "Un défi à relever" offre des directions de même que des jalons et des objectifs dans six domaines choisis par la Table ronde qui sont: l'eau, les communautés forestières, l'alimentation et l'agriculture, les déchets, l'atmosphère et les villes. Ces six domaines illustrent bien les actions qu'il nous faut prendre.

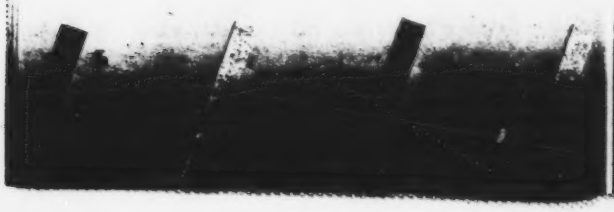

Tous les organismes ontariens qui ne l'ont pas encore fait devraient adopter un "Code de pratique" pour un développement durable et passer en revue leurs politiques, produits, procédés, pratiques d'achat et autres activités à la lumière des six principes dès le début de 1991.

Les universités, instituts de recherche, gouvernements et associations industrielles devraient élaborer de meilleurs indicateurs de leurs progrès (tels que des objectifs et des jalons) vers l'instauration d'un développement durable. La création d'un système ontarien nous informant de l'état de notre environnement pourrait venir compléter les indicateurs économiques existants; système qui pourrait également devenir un outil précieux pour évaluer l'efficacité de la stratégie.

LES PROCHAINES ÉTAPES

À l'aide des principes directeurs, des jalons et des objectifs proposés, la Table ronde mettra en branle un programme de consultation qui constituera la première étape du processus de mise en valeur de notre environnement et de notre économie.

À l'automne 1990, ses membres rendront visite à diverses localités de la province et offriront de l'information sur les principes du développement durable de même que sur les directions et jalons proposés.

En même temps, six groupes de travail sectoriels seront créés afin d'entreprendre des actions immédiates et de préparer la documentation en vue d'une stratégie à long terme. Voici les secteurs visés: l'agriculture et l'alimentation, la foresterie, l'énergie et les minéraux, le secteur manufacturier, le commerce et le développement urbain ainsi que les transports. La Table ronde intégrera le fruit du travail des groupes sectoriels à la stratégie globale de développement durable.

Pour compléter le processus, la Table ronde a recommandé deux domaines d'intervention immédiate afin de venir appuyer la stratégie à long terme et l'élaboration de plans d'action.

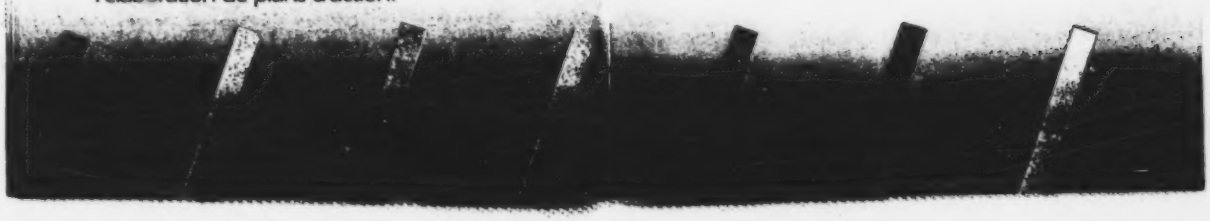

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

L'Ontario est en bonne position pour relever le défi. Notre économie est prospère et nos mesures de protection de l'environnement sont de plus en plus positives. Nous croyons que nous avons la technologie, la capacité de décider et les ressources nécessaires afin de mettre en oeuvre un développement durable.

La Table ronde est encouragée par les perspectives d'avenir. Nous sommes aussi très enthousiasmés par les possibilités qu'offre le développement durable dans la province et nous invitons tous les Ontariens à nous aider à façonner un avenir dans lequel l'environnement et l'économie iront de pair.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE DÈS AUJOURD'HUI?

- Procurez-vous un exemplaire du document "Un défi à relever", étudiez-le et voyez comment vous ou votre organisme pouvez appliquer les six principes du développement durable.

- Participez au processus de consultation publique. Nous avons besoin de connaître votre point de vue et nous avons aussi besoin de mémoires dans divers domaines. Dites-nous ce que vous en pensez.

- Informez-vous pour voir si votre organisme dispose d'un code de pratique conforme à la notion de développement durable. S'il n'en a pas, faites en sorte qu'il en adopte un.

- Demandez à quelqu'un de la Table ronde de venir parler aux membres de votre organisme.

- Passez ce dépliant à d'autres. Faites en sorte qu'eux aussi participent. C'est par le biais de gestes individuels que nous atteindrons notre but.

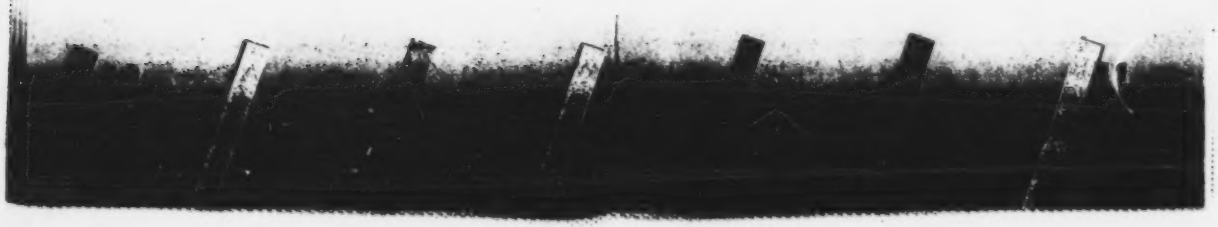

La Table ronde sera heureuse de prendre connaissance de vos commentaires. Si vous désirez poser des questions ou obtenir de plus amples renseignements, appelez-nous (à frais virés le cas échéant) au (416) 327-2161,

ou écrire à

La Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie
790, rue Bay, Pièce 1003
Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

Ontario Round
Table on
Environment
and Economy

Table ronde
de l'Ontario sur
l'environnement
et l'économie